

ETAT DES LIEUX DES RÉSEAUX SOUS LA VOIRIE

Question :

L'été dernier, l'entreprise Iléo est intervenue (au minimum) à trois reprises pour régler des problèmes de fuite de canalisation, entraînant des dégradations (des espaces verts, ou du chemin piétonnier). Plus tôt dans l'année, Enedis est intervenue pour effectuer des travaux d'urgence et remplacer un câble d'alimentation électrique (dégradation de la terrasse devant la maison d'un voisin). Il y a fort à parier que de tels incidents se reproduisent à l'avenir. Si les canalisations/câbles passent sous la route (par endroits, cela semble inévitable), ne serait-il pas dommage de casser le nouveau macadam à la prochaine fuite ? Ou bien est-ce qu'il a été prévu de faire une analyse de l'état des canalisations ainsi que des autres différents câbles qui passent de manière souterraine préalablement aux travaux de voirie ? Pareillement, si la ville devait décider de moderniser l'éclairage public, est-ce que les travaux correspondants auraient une incidence sur l'état de la voirie récemment rénovée ?

Réponse :

Il y a effectivement plusieurs réseaux qui passent au moins partiellement sous la voirie :

- distribution d'eau potable
- eaux usées et eaux pluviales
- alimentation électrique
- éclairage public
- fibre, téléphone, télédistribution

Ces réseaux datent de la création du domaine (sauf fibre et télédistribution). Ils passent sous les espaces verts le long de l'avenue et parfois sous la voirie, c'est une des raisons pour laquelle il est interdit de stationner sur les pelouses. Leur gestion est partagée entre opérateurs tiers, ASL et propriétaires privés, nous n'avons la main que partiellement. Ils ont déjà fait l'objet de réparations partielles quand nécessaire. Nous avons fait il y a quelques années un état des lieux des réseaux d'assainissement, plan et état, qui n'a pas révélé la nécessité d'engager des travaux importants. Il y aura inévitablement apparition de défauts dans le futur sur certains réseaux, mais ils sont difficilement anticipables et une rénovation massive ne serait pas raisonnable. Cependant, si vous avez connaissance d'un défaut, il est important de le remonter très rapidement. Pour votre information, certaines réparations ponctuelles sur les réseaux d'assainissement peuvent s'effectuer avec une technique de "manchonnage" qui évite de creuser. Nous envisageons de passer quelques fourreaux pour traverser l'avenue en anticipation d'éventuels futurs besoins. Enfin, concernant l'éclairage public, nous sommes en contact avec la mairie qui prépare sa rénovation dans notre domaine. Il est prévu des nouveaux lampadaires autonomes équipés de panneaux solaires. Quelques câbles seront cependant nécessaires en zone boisée pour déporter le panneau solaire sur poteau. Le plan doit nous être partagé par la mairie afin d'anticiper le passage de fourreaux si besoin de traverser une voie.